

Rapport d'activité 2020





© Noé

édito



Si nous ne laissons pas de place à la nature, il n'y aura plus de nature...

Cette lapalissade, pourtant pleine de bon sens, a bien du mal à s'imposer dans

notre vision du monde d'après, vu le peu de territoires naturels, terrestres ou marins, qui subsistent sur la planète. Mais lueur d'espoir, la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) a proposé aux Nations-Unies un objectif ambitieux de protéger efficacement 30% de la surface de la planète (terrestre et marine) en 2030, appelé, pour les intimes, l'objectif « 30x30 ». Cela doit être débattu en octobre 2021 à Kunming, en Chine, lors de la COP15 de cette convention internationale. Aujourd'hui, et comme pour le climat, un consensus se dégage sur l'impératif écologique de sauvegarder et de restaurer la biodiversité, au regard de la prise de conscience croissante de notre dépendance aux grands processus écologiques dictés par les lois du vivant. La mise en place d'un réseau d'espaces naturels protégés est un des éléments clefs de cette volonté et de cette stratégie globale de sauvegarde. C'est heureux !

Cependant, cet objectif altruiste de partage de la planète avec les autres espèces vivantes se heurte à l'élan consumériste et conquérant de l'espèce humaine. On voit en effet quotidiennement combien il est difficile de freiner les visées expansionnistes des lobbys industriels, pétroliers, miniers, agro-industriels destinées à s'enrichir, et à nous encourager à consommer toujours plus. Autres illustrations de ce paradoxe, le difficile débat pour la cohabitation entre les grands carnivores et les éleveurs, voire tout simplement l'attitude du jardinier dans son potager, attaqué par la dent du chevreuil ou la radula de la limace, montrent la notion toute théorique et philosophique d'accepter de laisser sa part à la nature. Et, sur nos territoires, bien souvent, on ne laisse à la nature que ce que l'on n'a pas réussi à aménager... Le principe fait aussi débat au sein d'ONG de développement et de défense des droits humains.

Nous voulons des espaces naturels protégés (et des coquelicots) !

Une fois cet objectif accepté, il faudra bien sûr que ces nouveaux espaces protégés soient conservés et gérés durablement, ce qui implique un engagement financier au niveau international et des conditions techniques, de gouvernance et de durabilité des projets qui sont rarement réunies, comme en témoignent la longue liste d'échecs de conservation de Parcs Nationaux, et l'état de dégradation actuelle de beaucoup d'Aires Protégées. Aujourd'hui un certain nombre d'entre elles n'existent d'ailleurs plus que sur les cartes... La route est donc encore longue ! Mais ne boudons pas notre plaisir et saluons cet objectif ambitieux et courageux, auquel Noé adhère pleinement. Au travers le pôle Parcs de Noé et nos activités internationales, notre ONG contribue à cette grande vision du 21^{ème} siècle par des programmes de terrain ambitieux et concrets de gestion d'Aires Protégées sur le long-terme.

L'année 2020, malgré le contexte sanitaire et humain difficile, a été à nouveau une année fructueuse pour Noé. Vous le constaterez en lisant ce rapport annuel, affichant de nombreux résultats au service de la biodiversité et montrant le dynamisme et la volonté de tous - collaboratrices et collaborateurs - de l'association.

Nous en sommes très fiers, et c'est aussi grâce à vous, partenaires et donateurs, qui nous soutenez et nous accompagnez, depuis longtemps parfois !

Merci chaleureusement pour votre soutien, en espérant que vous ferez de ce rapport annuel 2020 votre livre de chevet et que sa lecture nourrira en vous le souhait de nous soutenir encore davantage.

Bien chaleureusement,




Arnaud Greth,
Président Fondateur de Noé

**p. 3 LES TEMPS FORTS
DE L'ANNÉE 2020**

**p. 6 NOÉ, UNE ASSOCIATION
AU SERVICE DE LA
BIODIVERSITÉ DEPUIS 20 ANS**

LES ACTIVITÉS NATIONALES

**p. 8 BIODIVERSITÉ
DES MILIEUX NATURELS**

p. 10 BIODIVERSITÉ URBAINE

p. 13 BIODIVERSITÉ AGRICOLE

**p. 15 BIODIVERSITÉ
CITOYENNE**

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

p. 17 ESPÈCES MENACÉES

p. 19 ESPACES PROTÉGÉS

**p. 23 FILIÈRES NATURELLES
ET ÉCONOMIE VERTE**

p. 30 PARCS DE NOÉ

p. 34 LES PARTENAIRES DE NOÉ

p. 37 L'ÉQUIPE DE NOÉ

p. 39 BILAN FINANCIER 2020

Coordination éditoriale : Marion MAUWARIN
Artwork : Christophe Copin - www.chriscopin.com

Noé - 47 rue Clisson, 75013 Paris
www.noé.org

f t y in

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2020

JANVIER

Noé récompensé pour son engagement envers les Accords de Conservation. À l'occasion d'une réunion organisée par *Conservation International* à Coimbatore (Inde), Noé a reçu un certificat de reconnaissance pour ses activités en soutien à l'ONG WAPCA, dans le renforcement de la conservation de la biodiversité par les communautés et par le développement de chaînes de valeur durables au Ghana.



© Juliette Cépelin

FÉVRIER

Noé publie un reportage vidéo de sa **mission sur la Côte Oubliée** (Nouvelle-Calédonie) dont le but était de recenser les peuplements d'*Araucarias* / *Araucaria luxurians* / *Araucaria scopulorum* présents sur ce littoral et d'évaluer leur état de santé. La Côte Oubliée abrite en effet 80% des espèces remarquables et emblématiques du patrimoine calédonien mais est cependant soumise à de nombreuses



© Biopixphoto

menaces. Grâce à cette mission, ce sont 5 600 individus d'*Araucaria luxurians* et 1 200 individus d'*Araucaria scopulorum* qui ont été identifiés.

MARS

Noé lance en temps de confinement le défi « Un jour, une espèce ! » grâce à ses programmes de sciences participatives pour (re)découvrir la nature de son jardin ou de son balcon. Le but ? Photographier chaque jour une espèce sauvage différente, que ce soit une plante, un animal ou un champignon, et partager sa photo sur un forum animé par Noé.

MARS Avec ses partenaires, Noé ouvre un **centre de production communautaire d'huile de noix de coco biologique** à Ellenda dans la région ouest du Ghana. La construction du centre fait partie de notre programme EconoBio qui a permis depuis 2018, à 200 cultivateurs de noix de coco d'obtenir la certification Bio et qui a renforcé les capacités de plus de 45 productrices d'huile de noix de coco vierge. Le lancement du nouveau centre permet d'employer plus de 30 femmes supplémentaires en tant que productrices d'huile.

MARS Noé anime une **web-conférence sur la pollution lumineuse avec son partenaire B&L Évolution** pour découvrir les enjeux liés à cette pollution ainsi que la Charte de l'Éclairage Durable que propose notre association. La pollution lumineuse ne cesse d'augmenter partout dans le monde. En France, le nombre de points lumineux de l'éclairage public a augmenté de 89% entre 1992 et 2012. Pourtant, ses impacts sur le vivant sont de mieux en mieux connus, sans parler de la dégradation de la qualité du ciel et du coût énergétique de la consommation des installations.



© Noé



AVRIL Noé relâche 5 gazelles dorcas dans la Réserve Naturelle Nationale de Termit et Tin-Toumma (RNNTT) (Niger) qui étaient destinées au trafic d'animaux vivants. La gazelle dorcas est capturée pour être revendue principalement comme animal de compagnie.

AVRIL Noé organise sa **première patrouille de lutte anti-braconnage** dans la RNNTT. En collaboration avec les agents communautaires de la Réserve, une première patrouille a débuté la sécurisation des principaux sites de concentration de la faune sauvage soumis à une pression de trafic et de braconnage. Deux gazelles dorcas ainsi qu'une outarde de nubie ont été sauvées.

MAI À l'occasion de la Journée mondiale de la biodiversité qui vise à sensibiliser les citoyens du monde entier à la richesse des espèces animales et végétales sur Terre, **Noé a lancé une campagne de communication participative sur les réseaux sociaux** où des dizaines d'amoureux de la nature se sont exprimés quant à la disparition de la biodiversité.

JUIN Le Sapin de Comboui est un conifère endémique de Nouvelle-Calédonie en danger d'extinction. En 2011, un important incendie a détruit près d'un tiers de la plus grande population. Le 18 juin dernier, **plus d'une trentaine d'individus ont été réintroduits dans la Vallée de la Comboui**. Il s'agit de la deuxième plantation en milieu naturel car cette espèce requiert de la patience : elle pousse très lentement, de quelques centimètres par an seulement.



© Émilie Durcurel

JUIN **Deux nouveaux membres pour le Club AGATA.** Lancé en 2018 par Noé, en partenariat avec la CDC Biodiversité, ce groupe de travail propose aux acteurs des filières agricoles et alimentaires, un espace de réflexion pour les aider à mieux intégrer la thématique « biodiversité » dans leur activité. Deux nouveaux membres ont rejoint les cinq membres historiques : l'Association générale des producteurs de blé et autres céréales (AGPB) et Easi'nov.

JUIN

Quatre braconniers arrêtés en possession de 40 gazelles Dorcas dans la RNNNT.

L'arrestation des braconniers à l'origine de ce carnage n'est que le début d'un processus dont le but est d'identifier le réseau de viande illicite dans la région. Noé poursuit l'amélioration de la gestion de cette Réserve, l'une des plus grandes aires protégées d'Afrique avec l'établissement des infrastructures nécessaires, le renforcement du dispositif de lutte anti-braconnage, la protection et la restauration des populations de faune en voie d'extinction, ainsi que l'engagement des communautés dans la gestion durable de leurs ressources et de leurs territoires.



© Noé

SEPTEMBRE

Noé soutient la rentrée scolaire de 5 enfants de la RNNNT.

Dans un pays avec un taux d'alphabétisation de 29%, l'éducation des enfants permet non seulement d'émanciper, mais aussi de conscientiser les futures générations sur la gestion durable de l'écosystème désertique fragile dont ils dépendent. C'est pour cela que tous les ans, Noé, en collaboration avec l'internat GRYK de Zinder et l'Association Yara LNC, sélectionne certains des meilleurs élèves de la Réserve pour devenir boursiers, et poursuivre leur scolarité dans un internat de qualité à Zinder.

OCTOBRE

Noé participe à la 14^{ème} édition de la Fête de la Nature.

Événement annuel « nature » de référence exceptionnellement décalé à l'automne en raison du confinement, la Fête de la Nature a pour objectif de célébrer, tous



© Marion Mauwern

ensemble, la nature grâce à des milliers de manifestations partout en France. Pour cette édition, nos programmes de sciences participatives ont proposé des balades parisiennes pour aller observer la flore et sensibiliser le grand public à la protection de la biodiversité des jardins.

OCTOBRE

Le sujet des alternatives aux pesticides de synthèse est un thème fort que Noé porte depuis

de nombreuses années grâce à son programme Jardins de Noé. Dans ce cadre et en collaboration avec la CDC Biodiversité, **Noé a publié *Le Zéro Phyto dans nos lieux de vie : solutions et mise en œuvre***. L'objectif est de donner aux différents acteurs, les outils pour mettre en place les alternatives techniques ainsi que les arguments écologiques, économiques, sanitaires et sociaux pour engager une démarche Zéro Phyto.



NOVEMBRE

Dans le cadre de ses **actions de lutte contre la pollution lumineuse**, Noé publie en complément de sa Charte de l'Éclairage Durable déjà ratifiée par 7 communes dont la métropole de Clermont-Ferrand,

10 fiches pédagogiques pour accompagner les municipalités et intercommunalités à entamer une transition vers un éclairage public respectueux de la biodiversité nocturne.

CHIFFRES-CLÉS 2020

DE LA COMMUNICATION

15 700
FANS

sur Facebook



3 120
FOLLOWERS

sur Twitter



2 210
ABONNÉS

sur LinkedIn



52 800
VISITES DU SITE WEB

www.noe.org



44
ACTUALITÉS PUBLIÉES

sur le site web



NOÉ, UNE ASSOCIATION AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ DEPUIS 20 ANS



Noé est une association de protection de la nature, d'intérêt général et à but non lucratif, créée en 2001 par Arnaud Greth, son Président - Fondateur. Elle déploie en France et à l'international **des actions de sauvegarde de la biodiversité pour le bien de toutes les espèces vivantes**, y compris de l'espèce humaine.

Pour cela, Noé met en œuvre des programmes de conservation d'espèces menacées, de gestion d'espaces naturels protégés, de restauration de la biodiversité ordinaire et des milieux naturels, de reconnexion de l'Homme à la nature, et de soutien aux activités économiques et aux organisations de la société civile favorables à la biodiversité.

Sa vision est de **réinventer un monde vivant et durable**, où biodiversité et humanité vivent en harmonie.

NOÉ FONDE SON ACTION

SUR 5 PILIERS PRINCIPAUX,

CONSTITUTIFS DE SON IDENTITÉ

LES VALEURS DE NOÉ

CULTURE DU RÉSULTAT

Noé met en œuvre des programmes concrets et impactants dont les bénéfices pour la biodiversité sont importants et mesurables.

ENGAGEMENT

Noé mène des actions, sur le long terme, avec des collaborateurs engagés et des partenaires investis sincèrement pour la sauvegarde de la nature.

OPTIMISME

Noé nourrit une approche créative et innovante, en étant conscient de l'urgence à agir pour la biodiversité et en recherchant des solutions positives pour sa sauvegarde.

ALLIANCE

Noé mobilise les acteurs de la société (communautés, collectivités, entreprises, institutions, etc.) pour catalyser et accompagner le changement en faveur de la biodiversité.



SAUVER
les espèces
menacées

PROTÉGER
les espaces
naturels

RESTAURER
la biodiversité
ordinaire

RECONNECTER
l'Homme
à la nature

RÉINVENTER
une société
« pro-biodiversité »

LES ACTIVITÉS NATIONALES



**BIODIVERSITÉ
DES MILIEUX NATURELS**



**BIODIVERSITÉ
URBAINE**



**BIODIVERSITÉ
AGRICOLE**



**BIODIVERSITÉ
CITOYENNE**



**Campagne
« URGENCE
BIODIVERSITÉ »**

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES



**ESPÈCES
menacées**



**ESPACES
protégés**



**FILIÈRES
NATURELLES
& économie verte**



**PARCS DE NOÉ
gestion déléguée
d'aires protégées**

ACTIVITÉ NATIONALE



BIODIVERSITÉ DES MILIEUX NATURELS

Les milieux naturels ordinaires, habitats essentiels au maintien de la biodiversité, s'appauvrissent et disparaissent. Noé contribue à restaurer ces milieux naturels et défend une vision du territoire qui prend en compte ces infrastructures naturelles, garantes des services écologiques rendus par les écosystèmes.

PRAIRIES DE NOÉ

Les insectes pollinisateurs sauvages ont connu un déclin important au cours des dernières décennies. Des facteurs environnementaux clefs ont été identifiés comme ayant un effet négatif sur les pollinisateurs sauvages, en particulier la perte d'habitat et de ressources (alimentaires, sites de reproduction) liée à l'intensification de l'agriculture et à l'urbanisation, et les pollutions comme celles liées à l'utilisation de pesticides.

Prairies de Noé a pour triple objectif de restaurer des surfaces favorables aux pollinisateurs sauvages, de faire changer les pratiques de tous pour réduire notre impact sur ces insectes et de participer à l'acquisition de connaissances sur les pollinisateurs pour agir de manière toujours plus efficace en vue d'enrayer leur déclin tout en vulgarisant les connaissances actuelles sur ces formidables insectes.

EN 2020

RÉSULTATS DE L'APPEL À PROJETS SOS POLLINISATEURS présentés lors du 4^{ème} Séminaire Biodiversité Entomologique de l'Oise
ENVIRON 900 HA DE JACHÈRES FLEURIES ANNUELLES SEMÉS sur les sites des agriculteurs de la filière LU Harmony.

PUBLICATION AVEC LA CDC BIODIVERSITÉ
 « Le Zéro Phyto dans les lieux de vie : solutions et mise en œuvre ».

PARTICIPATION AU JURY DU LABEL APICITÉ pour assurer une diffusion des bonnes pratiques pour restaurer les milieux favorables.

9 ARTICLES DE VULGARISATION publiés sur les pollinisateurs sauvages vus environ 10000 fois sur les réseaux sociaux de Noé.



© Biosphoto

ACTIONS AVEC NOS PARTENAIRES



Analyse des 10 dernières années de données pollinisateurs sauvages LU Harmony et de la composition des mélanges de semences employés dans le cadre de la charte Harmony. Les résultats ont débouché sur des recommandations qui seront intégrées à une nouvelle version de la charte.

Développement d'un nouveau protocole de suivi des pollinisateurs sauvages et formation du personnel de l'entreprise LU qui le mettra en place sur le terrain.



Lancement du projet LépiNoc, un démonstrateur francilien de suivi automatisé des Lépidoptères nocturnes.



Réalisation d'une étude d'intérêt et de faisabilité auprès de 9 acteurs majeurs pour un projet de trame pour les pollinisateurs sauvages.

PRIORITÉS POUR L'AVENIR

- **LANCER** le projet de trame pour les pollinisateurs sauvages, en y mobilisant des entreprises gérant ou possédant du foncier.
- **POURUIVRE** la vulgarisation sur les pollinisateurs sauvages grâce à des articles mensuels et une infographie.
- **DÉVELOPPER** le dispositif de suivi automatisé des Lépidoptères nocturnes et son protocole, et les tester auprès de gestionnaires d'espaces verts et naturels sous la forme d'un protocole de sciences participatives.



BIODIVERSITÉ URBAINE

Les modes de vie urbains et l'étalement des villes ont un impact fort sur la biodiversité. Le retour de la biodiversité en ville est indispensable à notre qualité de vie. Noé travaille avec tous les acteurs et dans nos lieux de vie pour ramener la nature en ville.

JARDINS DE NOÉ

Le programme Jardins de Noé, par ses différentes actions menées avec les collectivités, entreprises et jardiniers amateurs, a pour objectifs de renforcer le maillage territorial de la Trame verte et bleue grâce aux espaces verts, refuges pour de nombreuses espèces animales et végétales, et d'accompagner les jardiniers et gestionnaires de sites vers l'arrêt de l'utilisation de pesticides.



© Biosphoto

EN 2020

ANIMATION DE L'ATELIER DIGITAL « UNE GESTION DURABLE DES LIEUX DE VIE PAR LES ALTERNATIVES AUX PESTICIDES DE SYNTHÈSE » lors des 10^{ème} Assises de la Biodiversité. L'occasion de présenter la publication co-rédigée avec la CDC Biodiversité *Le Zéro Phyto dans nos lieux de vie : solutions et mise en œuvre*. Cette année encore, **JARDINS DE NOÉ A ÉTÉ AU CŒUR DU PLAIDOYER PORTÉ PAR NOÉ EN FAVEUR DU ZÉRO PHYTO AUX CÔTÉS DE JOËL LABBÉ** qui a soutenu l'extension de la loi Labbé à l'ensemble des lieux de vie.



© Biosphoto

Les Jardins de Noé comptent désormais **21 JARDINS REMARQUABLES** (Potager du Roi de Versailles, Domaine de Chantilly, Jardin des 5 sens du Château d'Yvoire), de fabuleux outils pour démontrer qu'il est possible d'allier protection de la biodiversité et esthétique des jardins.

La lettre d'informations des Jardins de Noé rassemble plus de **5 500 ABONNÉS**. 83% des abonnés à cette lettre d'information sont satisfaits. Une belle récompense pour notre lettre qui a fêté en fin d'année son 134^{ème} numéro !

ACTIONS AVEC NOS PARTENAIRES



15 sites tertiaires de RTE reconnus Jardins de Noé. En 2018, RTE se donnait pour objectif de faire reconnaître 15 sites en tant que Jardins de Noé pour fin 2020 dans le cadre de l'initiative Act4Nature. Cet objectif a été atteint ce qui démontre l'engouement des sites tertiaires à agir favorablement et durablement en faveur de la biodiversité.



5 premières résidences du Groupe 3F rejoignent le réseau des Jardins de Noé par une approche de labellisation novatrice en incluant les gardiens de résidences.

PRIORITÉS POUR L'AVENIR

- **ADAPTER** le programme Jardins de Noé aux avancées réglementaires liées à l'utilisation des phytos sur les lieux de vie.
- **MATÉRIALISER** l'importance du réseau Jardins de Noé à la Trame Verte nationale.
- **CRÉER** les premières Assises du Jardin écologique.

NUITS DE NOÉ

La majorité du vivant est nocturne. En effet, 2/3 des espèces animales vivent au moins partiellement la nuit. Ces espèces sont soumises à de nombreuses pressions, dont la pollution lumineuse qui affecte la majorité du territoire français et qui augmente chaque année. Il est urgent d'agir pour accompagner les acteurs du territoire à réduire les nuisances lumineuses et pour améliorer l'état des connaissances sur ces espèces afin de mieux les protéger.



© Biosphoto

EN 2020

10 FICHES OPÉRATIONNELLES PUBLIÉES

pour accompagner les collectivités à la mise en place des 10 engagements de la Charte de l'Éclairage Durable.

2 ATELIERS ANIMÉS À DESTINATION DES GESTIONNAIRES DE COLLECTIVITÉS

pour échanger sur les freins et leviers à la mise en place d'un éclairage durable et présenter les solutions développées par Noé. **DE MULTIPLES INTERVENTIONS AUPRÈS DES PROFESSIONNELS** (élus, syndicats départementaux, installateurs et entreprises d'éclairage, gestionnaires d'espaces naturels...) sur les enjeux de protection de la biodiversité nocturne, dans le cadre de conférences ou de groupes de travail.

1 CONFÉRENCE GRAND PUBLIC pour sensibiliser sur la biodiversité nocturne et la lutte contre la pollution lumineuse.

CONTRIBUTION AU HACK4NATURE ET AU CHALLENGE « LESS LIGHT » pour développer des solutions techniques qui permettent de réduire efficacement les émissions de lumière artificielle.



ACTIONS AVEC NOS PARTENAIRES



Lancement du projet LépiNoc, un démonstrateur francilien de suivi automatisé des Lépidoptères nocturnes.



Prises de parole conjointes et développement des fiches dans le cadre d'un mécénat de compétences.

PRIORITÉS POUR L'AVENIR

- **MULTIPLIER** le nombre de collectivités engagées avec la Charte de l'Éclairage Durable.
- **ENGAGER** les acteurs privés dans une réflexion pour développer des solutions concrètes et dédiées à des pratiques plus vertueuses pour la biodiversité nocturne dans les entreprises.
- **SENSIBILISER** le grand public, pour le réconcilier avec l'environnement nocturne, par les sciences participatives avec le projet LépiNoc et par la vulgarisation de contenu scientifique sur la biodiversité nocturne.



BIODIVERSITÉ AGRICOLE

Le modèle agro-industriel dominant, qui occupe près de 50 % de notre territoire, menace la biodiversité. Faire évoluer les pratiques pour restaurer les écosystèmes agricoles, garants d'une alimentation saine et de notre santé, est nécessaire. Noé accompagne la transition vers l'agroécologie auprès des acteurs de l'agro-alimentaire pour faire de la biodiversité une alliée de l'agriculture.

FERMES DE NOÉ

Noé anime et participe à des travaux collectifs avec des experts et des acteurs des secteurs agricole et agroalimentaire, et propose un accompagnement plus spécifique pour ses partenaires, en vue de sensibiliser le plus grand nombre d'agriculteurs possible à une production plus respectueuse de la biodiversité.

EN 2020

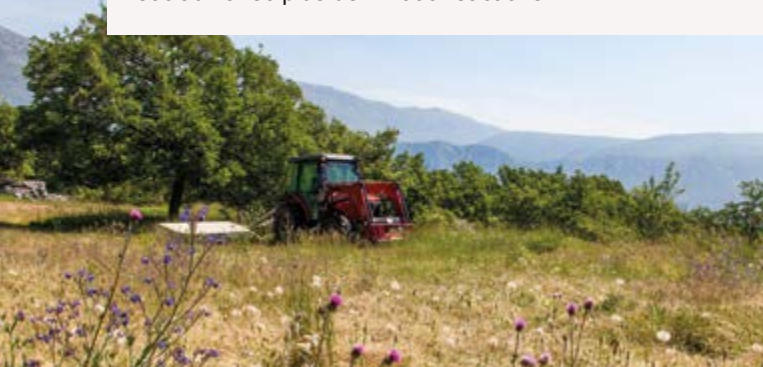
3 PROJETS PILOTES MIS EN PLACE POUR DÉPLOYER NOS INDICATEURS DE BIODIVERSITÉ afin d'évaluer les démarches de la filière Harrys Mœlleux et Responsable, des filières vin et céréales d'Agromousquetaires, ainsi que les bonnes pratiques promues par l'AGPB en faveur de la biodiversité.

UNE ANIMATION SOUTENUE DU CLUB AGATA rejoint par 2 nouveaux adhérents, au travers de 3 groupes de travail rassemblant jusqu'à 40 participants et 8 lettres d'informations.

UN RENFORCEMENT DE L'ÉQUIPE avec la création et la pérennisation d'un nouveau poste de chargé de projets.

7000 HA DE PRODUCTIONS AGRICOLES LABELLISÉES BEE FRIENDLY par le comité de labellisation dont Noé fait partie.

12 ARTICLES PUBLIÉS et relayés sur nos réseaux sociaux avec plus de 77 000 réactions.



© Biosphoto

ACTIONS AVEC NOS PARTENAIRES



Élaboration de nouvelles propositions de pratiques plus ambitieuses pour la biodiversité visant l'amélioration continue du programme Harmony.



Des suivis de biodiversité (papillons, oiseaux, insectes ravageurs et auxiliaires, flore) réalisés sur une quarantaine de parcelles de producteurs partenaires de 9 coopératives et négoce mobilisés par les adhérents du Club AGATA : une façon pour nous de tester nos indicateurs et d'offrir aux agriculteurs un premier état des lieux de la biodiversité de leurs exploitations.



Lancement d'un nouveau projet pour stimuler la biodiversité en tant que critère d'achat pour les produits alimentaires.

LE CLUB AGATA

Il rassemble plusieurs acteurs de l'agroalimentaire et des experts pour co-construire des solutions en faveur de la biodiversité. Notre projet-phare, qui est de construire des indicateurs de biodiversité pour encourager la transition agroécologique, doit beaucoup à ce travail collectif : il nous a permis d'identifier **14 indicateurs de biodiversité** que nous encourageons désormais à mettre en œuvre le plus largement possible.



PRIORITÉS POUR L'AVENIR

- **PUBLIER** les fiches techniques des indicateurs de biodiversité et continuer le développement de la boîte à outils permettant de faciliter leur mise en œuvre.
- **ÉLABORER** des recommandations aux acteurs agroalimentaires et sensibiliser le grand public pour faire de la biodiversité un réel critère d'achat.
- **DÉVELOPPER ET ANIMER** un réseau de dispositifs d'évaluation de la performance biodiversité des démarches de l'agroalimentaire.



ACTIVITÉ NATIONALE



BIODIVERSITÉ CITOYENNE

On protège ce que l'on aime, et on aime ce que l'on connaît. Sauvegarder la biodiversité, c'est aussi laisser de la place à la nature, et consommer moins et mieux. Se reconnecter à la nature est un préalable indispensable afin de changer de comportement. Noé sensibilise et implique les citoyens, les consommateurs, les élus et les entreprises sur les richesses de la nature et les moyens d'agir pour sa sauvegarde.

PROGRAMMES DE SCIENCES PARTICIPATIVES

Observatoire de la biodiversité des forêts
Opération papillons
Propage

Dans le contexte actuel de perte de biodiversité, il est urgent de reconnecter les êtres humains à la nature qui les entoure. Il faut aussi améliorer la connaissance sur la répartition des espèces, leur phénologie et les dynamiques de leurs populations. C'est dans ce double objectif que Noé anime trois programmes de sciences participatives accessibles à tous.



EN 2020

1 116 OBSERVATEURS ayant participé à l'Opération papillons et 80 081 papillons comptés.
3 PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES ayant utilisé les données de l'Opération papillons ou du Propage.
UN GRAND DÉFI PHOTO « Un jour, une espèce » lancé durant le confinement de printemps avec plus de 1 000 messages échangés sur le forum Papillons.
10 LETTRES D'INFORMATION MENSUELLES et 8 communications hebdomadaires pendant le confinement de printemps envoyées à environ 17 000 personnes.
15 RELAIS MÉDIATIQUES pour l'Opération papillons et le Propage.
3 PARTENAIRES RELAIS pour les Observatoires de la Biodiversité : Fédération des clubs Connaître et Protéger la Nature, Scouts et guides de France, Union Nationale des CPIE.

ACTIONS AVEC NOS PARTENAIRES



Développement d'une application smartphone d'aide à la reconnaissance des papillons : Papillonline.



Un soutien pluriannuel qui permet d'engager de nombreuses actions pour développer nos programmes de sciences participatives, comme par exemple la constitution d'un réseau de partenaires relais.



Un soutien historique qui contribue à l'animation du réseau d'observateurs, notamment via l'envoi de lettres d'informations et l'animation du forum Papillons et jardin.



Formation d'une trentaine de collaborateurs à l'Opération papillons.

PRIORITÉS POUR L'AVENIR

- **DÉVELOPPEMENT** et animation du réseau de partenaires relais pour déployer nos programmes de sciences participatives sur le territoire métropolitain.
- **LANCEMENT** d'un événement à l'occasion des 15 ans de l'Opération papillons et de la sortie de l'application smartphone Papillonline.
- **DÉVELOPPEMENT** d'un dispositif digitalisé de formation au Propage afin de le déployer largement.
- **RÉVISION** et mise à jour de l'Observatoire de la Biodiversité des Forêts.



ESPÈCES MENACÉES

Aujourd'hui, un million d'espèces animales et végétales risquent de disparaître à brève échéance dans le monde. Nous avons tous la responsabilité de contribuer à leur sauvegarde. Noé intervient pour sauver certaines de ces espèces menacées (lutte contre le braconnage et le trafic, protection de leurs habitats naturels, valorisation de ces espèces, etc.).

PÉLICAN FRISÉ ET ZONES HUMIDES DANS LES BALKANS

Le bassin méditerranéen est l'un des 35 points chauds de la biodiversité mondiale. Les zones humides de cette région sont parmi les écosystèmes les plus productifs au monde. Elles fournissent des services écosystémiques indispensables à l'Homme et à la survie de nombreuses espèces. Cependant ces écosystèmes sont aussi des milieux extrêmement fragiles, fortement menacés par les activités humaines. Noé agit pour donner aux acteurs locaux les moyens de gérer durablement la biodiversité de ces écosystèmes d'eau douce, en particulier le pélican frisé.



© Undiscovered Montenegro

EN 2020

TENUE DES PREMIERS ATELIERS POUR LA DÉFINITION D'UN ZONAGE PARTICIPATIF

définissant des routes de pêche et de tours touristiques au cœur du Lac Skadar, permettant de préserver les zones de nidification et de repos des pélicans frisés.

PRÉPARATION D'UN CODE DE CONDUITE à destination des opérateurs touristiques au sein du Parc national du Lac Skadar.

RENCONTRES DES ORGANISATIONS DE PÊCHEURS pour établir un mécanisme de coopération transfrontalier contre la pêche illégale.

RESTAURATION DES ÎLOTS pour la nidification des pélicans.

NAISSANCE de 66 nouveaux poussins de pélicans au Monténégro et de 65 nouveaux poussins en Albanie.

ACTIONS AVEC NOS PARTENAIRES



Après la première phase du programme

2013-2018, le Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques et l'Agence française de développement soutiennent une nouvelle phase du programme au Monténégro et en Albanie pour la période 2020-2022. Cette deuxième phase vise une forte mobilisation de la société civile et des autorités locales à travers le développement d'outils de gouvernance participative non seulement pour la conservation de la biodiversité mais aussi pour le développement d'activités économiques durables telles que la pêche, l'agriculture et l'écotourisme.

PRIORITÉS POUR L'AVENIR

- **ENGAGER** les communautés et la société civile locale dans la création d'activités économiques durables dont la pêche, l'écotourisme et l'agriculture, compatibles avec la préservation de l'environnement.
- **MOBILISER** les autorités et les communautés locales dans les activités de protection, surveillance et restauration des sites essentiels à la reproduction des pélicans frisés.
- **SOUTENIR** l'émergence d'un modèle de gestion participative de la ressource en impliquant les communautés locales ainsi que les différents utilisateurs et parties prenantes dans les discussions et en les associant à la prise de décision, au niveau local et transfrontalier.



ACTIVITÉ INTERNATIONALE



ESPACES PROTÉGÉS

Il est indispensable de protéger de grands espaces sauvages, refuges de la grande faune et abritant une biodiversité extraordinaire. Noé intervient sur ces zones, avec différentes modalités de protection de ces espaces protégés, en partenariat avec les associations et populations locales.

CONSERVATION ET RESTAURATION DE LA FORÊT CALÉDONIENNE

Avec plus de 3 400 espèces de plantes vasculaires autochtones dont 76 % endémiques, la Nouvelle-Calédonie est l'un des 35 points chauds de la biodiversité sur la planète. Cette richesse biologique est soumise à un taux de dégradation spectaculaire. Depuis 10 ans, Noé œuvre à la conservation des espèces de palmiers et conifères menacés. Aujourd'hui, les activités se focalisent vers la préservation de leur habitat : la forêt humide. Car un écosystème fonctionnel, c'est un abri pour une multitude d'espèces.

EN 2020

Noé, reconnu **AMBASSADEUR D'AVENIR** de la forêt Calédonienne.

4 ESPÈCES PIONNIÈRES du maquis minier mises en production dans 3 pépinières communautaires.

25 JEUNES SAPINS de la Comboui plantés par les tribus.

7 SEMAINES d'exposition photographique sur la diversité des palmiers et conifères de Nouvelle-Calédonie à l'université, puis à la maison de la biodiversité de Nouméa. L'opportunité de la **MISE EN PLACE D'UNE RÉSERVE NATURELLE** coutumière montrée par une étude sociologique sur les usages du palmier micro-endémique de l'île de Lifou.



ACTIONS AVEC NOS PARTENAIRES

CHANEL Mise en place de protocoles de suivi pluriannuel de la phénologie, la biologie et la régénération naturelle du Palmier de Lifou pour définir des actions de gestion et de conservation en lien avec les autorités locales et coutumières.



Amélioration des connaissances sur la répartition et l'état de conservation de 4 espèces de palmiers et conifères menacés pour permettre l'élaboration

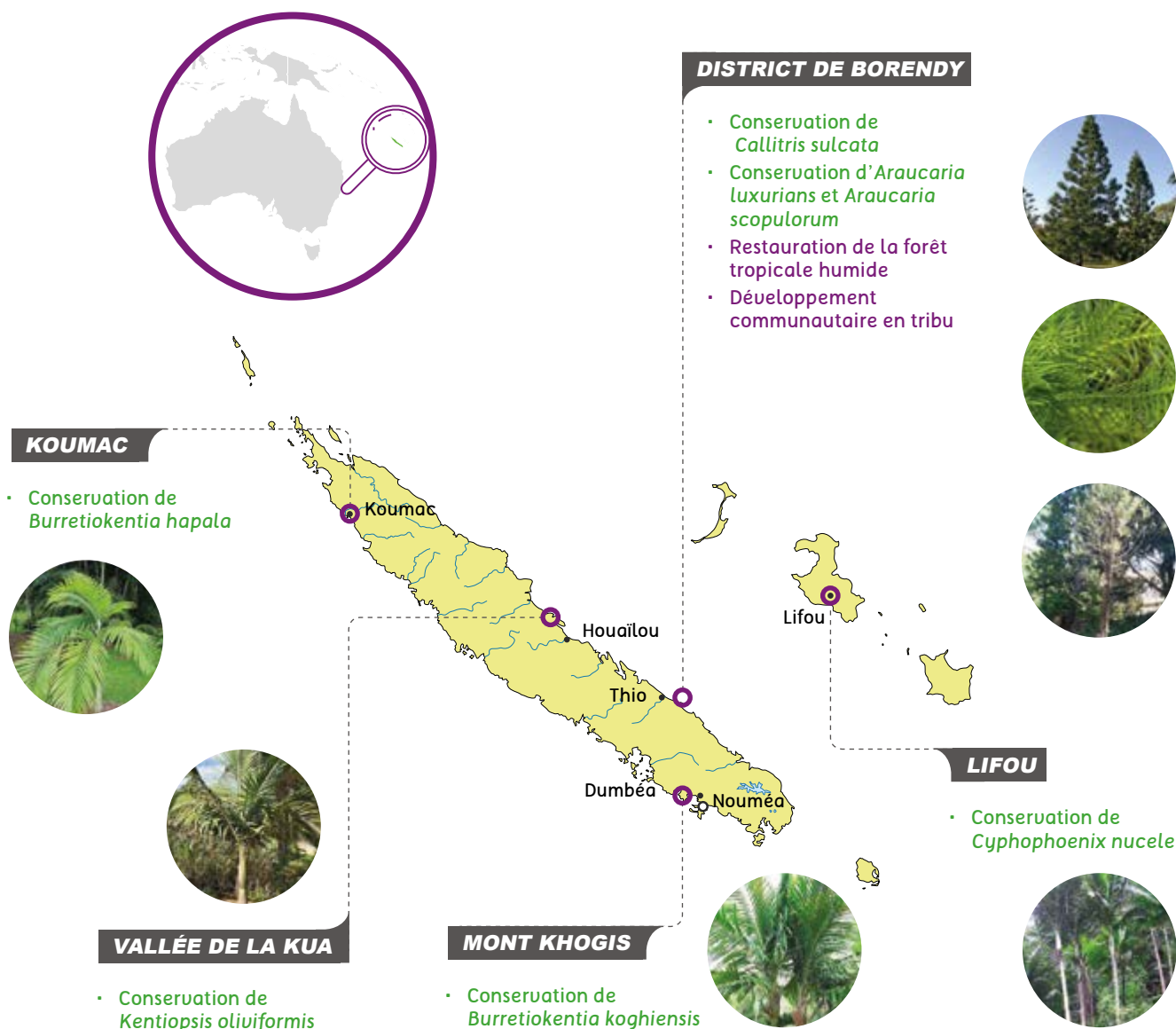
de plans d'actions pour la conservation des espèces et la restauration de leurs milieux.



Appui institutionnel et technique pour la production d'espèces pionnières à destination de la restauration écologique dans les pépinières communautaires.

PRIORITÉS POUR L'AVENIR

- **RESTAURER** les écosystèmes et lutter contre l'érosion pour renforcer la résilience des milieux naturels.
- **ENGAGER** les femmes et les hommes dans la production d'espèces indigènes pour la restauration de zones dégradées.
- **ACQUÉRIR ET DIFFUSER** les connaissances nécessaires à la sauvegarde de la forêt Calédonienne et des espèces qu'elle abrite.



APPUI À LA GESTION DURABLE D'AIRES PROTÉGÉES SAHÉLO-SAHARIENNES

La région sahélo-saharienne abrite une faune extraordinaire, adaptée au désert, malheureusement menacée d'extinction et qui se réfugie dans des zones très localisées dont certaines aires protégées soutenues par Noé, notamment la Réserve Naturelle Nationale de Termit et Tin-Toumma (RNNTT) au Niger et la zone frontalière nigéro-tchadienne.

Les objectifs du programme « Appui à la gestion durable d'aires protégées sahélo-sahariennes » sont de développer des modèles de gestion durable pour ces territoires, en concertation et avec l'implication des communautés locales et des autorités, ainsi que de conserver cette faune unique, en danger, sur le long terme.



© Biosphère

Ce programme est arrivé à son terme en 2020. Ses principaux résultats sont d'avoir favorisé la mise en place de la gestion déléguée de la RNNTT à Noé pour 20 ans (voir Parcs de Noé en page 30), développé des dispositifs de surveillance communautaire au Niger et au Tchad participant à la gestion notamment de

la Réserve de Faune de Ouadi-Rimé Ouadi-Achim (RFOROA) qui bénéficie désormais d'un financement important de l'Union Européenne jusqu'en 2023. Également, le programme aura permis d'améliorer nos connaissances sur la faune sahélo-saharienne, dont l'addax et la gazelle dama, toutes deux en danger critique d'extinction. Leur distribution au sein de la zone sahélo-saharienne, leurs effectifs sont mieux connus et doivent permettre d'adapter les mesures de conservation pour préserver ces deux espèces.

EN 2020

10 MISSIONS DE SUIVI ÉCOLOGIQUE ont été conduites dans le cadre du projet, dont 7 dédiées aux addax et 1 à la capture de gazelles dama pour les transloquer au sein de la RFOROA en soutien à l'État du Tchad et en collaboration avec le Sahara Conservation Fund. Les missions dédiées aux addax ont confirmé la présence d'au

moins 1 à 2 groupes d'addax dans la zone frontalière Niger/Tchad, et également la localisation précise de 30 à 40 addax dans le désert du Tin-Toumma (Niger).

UN SIGNE D'ESPOIR a été observé lors de la mission de suivi écologique dédié aux addax du mois de septembre 2020. Un jeune a été observé, seul caché, attendant le retour de sa mère pour son allaitement. Cette rare scène, n'avait plus été observée en milieu sauvage depuis plus de 10 ans. C'est donc un signe d'espoir pour cette espèce d'antilope parmi les mammifères les plus menacés à l'état sauvage.

97 000 TÊTES DE BÉTAIL VACCINÉES, et déparasitées dans la RNNTT en 2020. Ce chiffre important représente environ 1/3 du cheptel domestique existant au sein de la Réserve, principale source d'activité économique pour les 3 000 nomades habitant la réserve. Ce soutien à l'activité pastorale fait partie des contreparties accordées aux communautés pour leur implication dans la préservation de la biodiversité de la Réserve.

UN ATELIER DE CLÔTURE a été organisée à Niamey réunissant les acteurs du Tchad, du Niger, et donnant la parole aux communautés et à la société civile, fortement représentées dans l'assistance. Organisé, conduit par nos équipes nigériennes et tchadiennes, cet atelier a réuni également les représentants locaux des bailleurs du programme, et évidemment les États du Niger et du Tchad.

ACTIONS AVEC NOS PARTENAIRES



Financement des activités de terrain toute l'année et financement des activités dédiées à la conservation de l'addax (pour SOS Species)

PRIORITÉS POUR L'AVENIR

- **MÊLER** surveillance communautaire, suivi écologique, concertation avec les autorités et les communautés pour sauver les derniers addax et les dernières gazelles dama présentes à la frontière nigéro-tchadienne.
- **DÉVELOPPER** un dispositif de surveillance et de protection intégrée pour l'addax, de la RNNTT à la zone frontalière entre le Niger et le Tchad, avec l'implication de l'ensemble des acteurs de ce territoire.
- **CAPITALISER** sur les acquis du projet pour améliorer la gestion de la RNNTT tout au long du mandat attribué à Noé : implication des communautés, concertation et coordination étroite avec l'État, connaissance améliorée de la faune sahélo-saharienne permettant une adaptation permanente des mesures de sa conservation.



ACTIVITÉ INTERNATIONALE



FILIÈRES NATURELLES & ÉCONOMIE VERTE

Le soutien au développement de filières de produits naturels des pays du Sud représente une double opportunité, de préservation de la biodiversité par la mise en place d'activités non destructrices, et de développement économique pour les populations locales. Noé soutient la création de filières durables respectueuses de la biodiversité, avec des organisations locales et des communautés de femmes.



© TFRD

AFRIQUE CENTRALE

LES PROJETS AU CAMEROUN

EN 2020

L'année 2020 a été marquée par le lancement du programme **BIONAT** - produits biologiques et naturels du Cameroun. Le programme vise à mettre en synergie la conservation de la biodiversité et le développement économique des communautés vivant autour de la réserve de Biosphère du Dja et du parc national de la Bénoué aux travers de trois objectifs principaux :

1 - VALORISER DES PRODUITS FORESTIERS ET AGROFORESTIERS PAR UNE GARANTIE DE QUALITÉ BIOLOGIQUE

- **MONTÉ** en qualité de produits naturels de première, deuxième et troisième transformation de noix collectées en forêt humide (Moabi, M'Balaka, Njansang, Mangue Sauvage)
- **APPUYER** une filière pilote de cacao sans déforestation et bio dans le Dja
- **DÉVELOPPER** une filière karité bio et apicole de la Bénoué

Les engagements dans le développement de ces filières sont : la maximisation de la valeur ajoutée au niveau des communautés, la qualité des produits pour des marchés exigeants, la garantie d'une gestion durable des ressources et l'implication des acteurs du territoire pertinents.

2 - CHANGER D'ÉCHELLE LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS FORESTIERS NATURELS CAMEROUNAIS :

par l'accompagnement d'entreprises sociales émergentes pour la transformation et la commercialisation des produits naturels à forte valeur écologique et sociale

3 - CAPITALISER ET PÉRENNISER

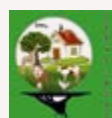
L'INNOVATION : transférer les nouvelles capacités aux partenaires du projet sur le terrain, diffuser les résultats et pérenniser les innovations par l'implication des communautés, et le dialogue avec les acteurs publics et privés des filières pro-biodiversité développées

RÉSULTATS OBTENUS

- **10 GROUPES DE FEMMES** structurées autour des ventes de produits forestiers non ligneux (PNFL) dans le Dja, regroupant 200 femmes, 994,5 kg de PNFL vendus, générant 852 200 FCFA de chiffre d'affaires (1 300 euros)
- **7585 KG DE CACAO** produits par la coopérative générant 6 396 100 FCFA (9 750 euros) de chiffre d'affaires
- **UN PILOTE DE SÉCHOIR SOLAIRE** mis en place pour le cacao de qualité supérieure, environ 58 kg de cacao produits en bio et envoyé au concours d'excellence du cacao
- **6 CHAMPS ÉCOLES DE CACAO** suivis pour les diffusions d'itinéraires techniques de production biologique – 43 planteurs et planteuses formés
- **68 KG DE BEURRE DE CACAO**, 135 L d'huile de M'balaka, 160,5 L d'huile de coco, 6,5 kg de mangue sauvage, 7,5 L d'huile de Djansang en première pression à froid produits par la plateforme de 2^{ème} et 3^{ème} transformation soutenue
- **CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL ANNUEL DE 6 400 000 FCFA** (9 757 euros) pour les ventes de beurres, huiles et produits de 3^{ème} transformation (dont 25 kg de beurre de M'Balaka, 5 kg de Moabi et 5 kg de mangue sauvage à l'international)
- **74 MEMBRES** (dont 31 femmes), de la communauté villageoise de Sassa Mbersi (sud du parc national de la Bénoué) ont suivi une formation en apiculture – 74 ruches pilotes construites localement
- **4 596 HA DE PARC À KARITÉ CARTOGRAPHIÉS** au sud du parc national de la Bénoué - 60 membres (dont 35 femmes) de la communauté intéressés pour l'activité de production de beurre de karité

NOS PARTENAIRES

TERRAIN



FINANCIERS



PHYTODESS PARIS

CERAF & CAMQEM

PARC NATIONAL DE LA BÉNOUE

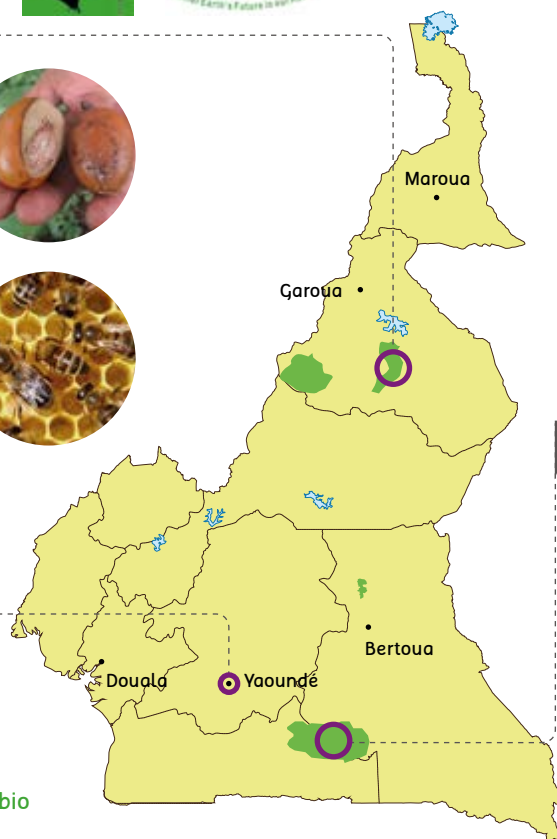
- Beurre de karité Bio
- Miel
- Renforcement de la gouvernance territoriale
- Inclusion des communautés minoritaires



TFRC

YAOUNDÉ

- Boutique de vente de produits naturels durables
- Sensibilisation des consommateurs et des institutions aux enjeux du bio

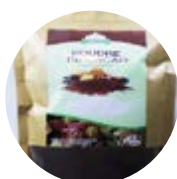


TFRD



RÉSERVE DE BIOSPHERE DU DJA

- Cacao durable
- Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL)
- Inclusion des communautés minoritaires
- Lutte anti-braconnage



LES PROJETS DANS LA ZONE TRIDOM

sud Cameroun / nord Gabon

EN 2020

Noé met en œuvre un programme de conservation de deux espèces sacrées et essentielles pour les communautés locales et peuples autochtones, utilisées à des fins médicinales, culturelles, alimentaires et économiques : Le Moabi (*Baillonella toxisperma*) et Le Kévazingo (*Guibourtia tessmannii*).

LE PROJET A POUR OBJECTIF DE PROTÉGER CES DEUX ESSENCES EN :

- **DÉVELOPPANT** un statut de protection de l'espèce Moabi au Cameroun en démontrant que l'exploitation de ses graines par les populations locales apporte une valeur ajoutée plus importante à l'économie locale que l'exportation de son bois

- **RENFORÇANT** la société civile gabonaise et les communautés locales à la lutte contre l'exploitation illégale du Kévazingo afin de garantir que les mesures prises par le gouvernement gabonais pour la protection de l'espèce soient respectées



© Frankliria

RÉSULTATS OBTENUS

- **1 750 PLANTS DE MOABI** plantés et géoréférencés, 500 plants de M'balaka et 300 plants de mangue sauvage plantés, 80 membres des communautés (dont 40 femmes) sensibilisées à la protection et régénération du Moabi au Cameroun
- **1 CARTE DE L'AIRE DE RÉPARTITION** du Moabi au Cameroun produite
- **70 PERSONNES DONT 2 FEMMES** (15 villages couverts) formées à la gouvernance forestière et l'environnement, et à l'observation indépendante au Gabon
- **1 ACHETEUR À L'INTERNATIONAL** intéressé par le Moabi (échantillon en cours d'analyse)
- **7 000 EUROS D'INVESTISSEMENTS** pour la troisième transformation du beurre en crème cosmétique

NOS PARTENAIRES

TERRAIN



FINANCIERS



LES PROJETS AU GABON

EN 2020

Au Nord dans la Province du Woleu-Nteum, afin de lutter contre la déforestation et la pauvreté, le projet mis en œuvre avec le concours de notre partenaire technique Brainforest, vise à améliorer la productivité des exploitations de cacao villageoises, mais surtout à encourager la pratique de l'agroforesterie pour une production de qualité, durable et sans déforestation. Le cacao sous ombrage étant reconnu pour sa qualité supérieure, cela permettra aux producteurs d'accéder à un marché fiable et rentable. Ce projet pilote permettra d'œuvrer à une amélioration du système d'achat du cacao au Gabon, et de démontrer qu'il est possible et nécessaire de répliquer ce modèle dans les autres villages de la région.

Ce programme est financé par Maisons du Monde Foundation.

RÉSULTATS OBTENUS

- **44 HA D'ANCIENNES CACAOYÈRES RÉHABILITÉES** – 18 producteurs formés et regroupés en coopérative
- **4 722 KG DE CACAO SOUS OMBRAGE VENDUS** à la CAISTAB (Caisse Nationale de Stabilisation et de Péréquation des Prix) pour la campagne 2020

NOS PARTENAIRES

TERRAIN



FINANCIERS



© Man & Nature



© Biosphoto



PERSPECTIVES D'AVENIR EN AFRIQUE CENTRALE

En 2021, le renforcement de l'implication de nos partenaires financiers au Cameroun et au Gabon permettra à Noé et ses partenaires de :

- **CONSOLIDER** le développement des filières pro-biodiversité structurées
- **RENFORCER** les actions de conservation de la biodiversité dans les zones d'actions au Cameroun (suivi écologique d'espèces en danger, complexification des agro-forêts de cacao, mise en place de forêts communautaires et plans de gestion des ressources, étude des conflits sur la ressource, etc.)
- **DÉVELOPPER** un nouveau partenariat avec l'ONG camerounaise ABOYERD autour du Parc National de Mba and Djerem, pour la protection de 3 espèces de pangolins
- **RÉPLIQUER** l'approche de cacao sous ombrage dans une nouvelle zone au Gabon
- **INITIER** de nouveaux partenariats avec des entreprises sociales et acheteurs pour renforcer les achats domestiques et à l'export de PFNL
- **POURSUIVRE** nos actions de plaidoyer pour la protection du Moabi et du Kévazingo, la valorisation du cacao sans déforestation sous ombrage et des PFNL

AFRIQUE DE L'OUEST

LES PROJETS AU GHANA ET EN CÔTE D'IVOIRE

EN 2020

L'année 2020 clôture la première phase du programme **ECONOBIO** (janvier 2018 - décembre 2020) qui a pour objectif de développer des filières durables autour d'aires protégées, avec le concours de cinq ONG : A Rocha Ghana, Nature Conservation Research Centre (NCRC), Northcode, West African Primate Conservation Action (WAPCA) au Ghana et le Centre Suisse de Recherches Scientifiques en Côte d'Ivoire (CSRS).



© Man & Nature

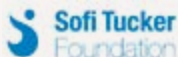
Ce programme vise spécifiquement à :

- **CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE CINQ FILIÈRES DURABLES AUTOUR DE TROIS AIRES PROTÉGÉES** : beurre de karité et miel autour du Parc National de Molé, cacao autour de l'Aire de Conservation de Kakum, huile de coco, cacao et manioc autour de la forêt transfrontalière de Kwabre-Tanoé
- **AMÉLIORER LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ PAR LES COMMUNAUTÉS ET L'UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES**. Le projet soutient la mise en place et le renforcement de structures de gouvernance communautaire (Community Resource Management Area- CREMA, lire notre encadré en page suivante) afin d'assurer la gestion durable des ressources naturelles
- **RENFORCER LES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE, GÉNÉRER DES CONNAISSANCES ET PARTAGER LES MEILLEURES PRATIQUES** pour aider à relever les défis actuels et futurs de la conservation de la biodiversité et du développement économique

RÉSULTATS OBTENUS

- **147 000 HECTARES DE TERRES** gérés de manière durable par les communautés locales
- **5 FILIÈRES PRO-BIODIVERSITÉ** développées
- **4 700 PRODUCTEURS FORMÉS** et dotés de moyens de subsistance accrus (dont 50% de femmes)
- **4 CENTRES DE PRODUCTION CONSTRUITS** (un d'huile de coco bio et équitable, un de beurre de karité bio et deux de miel)
- **10 CREMA** soutenues et **600 ÉLUS** communautaires formés et soutenus (dont 22% de femmes)
- **3 FONDS** de conservation créés et **5 ACCORDS** de conservations signés
- **110** patrouilleurs soutenus et **1 500** patrouilles menées
- **90 000 ARBRES** plantés

NOS PARTENAIRES

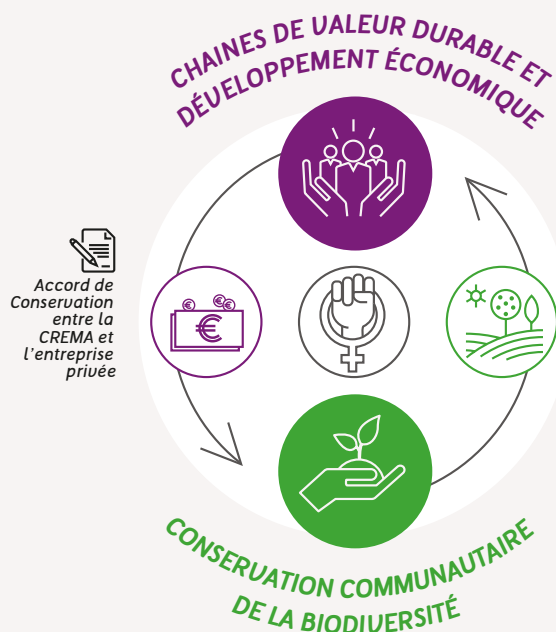


LES CREMA (Community Resource Management Area), UNE PREMIÈRE ÉTAPE VERS UNE MEILLEURE CONSERVATION ET VALORISATION DE LA BIODIVERSITÉ EN MILIEU RURAL

Il s'agit d'un cadre de gouvernance développé par la Wildlife Division de la Commission des Forêts du Ghana qui reconnaît et encourage la participation des communautés locales à la gestion responsable et durable des ressources naturelles sur leurs territoires. L'État transfère en effet la gestion et la valorisation des droits sur la faune et la flore aux communautés locales dès lors qu'elles s'organisent, sur un territoire délimité, et mettent en place les instances de gouvernance (comité exécutif, comité de gestion des ressources) à une exploitation durable et contrôlée des ressources naturelles.

ACCORD DE CONSERVATION, UNE OPPORTUNITÉ DE CONCILIER DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

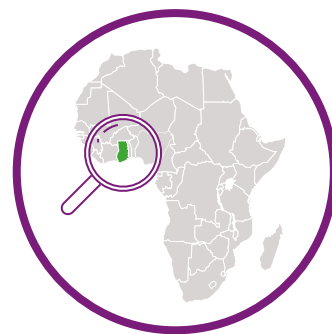
Un accord de conservation est un contrat signé entre une CREMA et une entreprise privée. La première s'engage à protéger la biodiversité et ses ressources naturelles tout en améliorant le revenu des communautés locales et la seconde à apporter un soutien technique à la production et à payer un « premium » de conservation sur les produits achetés. Cet argent est versé sur le Fond de Conservation de la CREMA et est utilisé par cette dernière pour financer ses activités, qui assurent à leur tour la durabilité de la filière développée. Les accords de conservation permettent de créer une synergie entre développement économique et protection de la biodiversité à l'échelle communautaire.



PERSPECTIVES D'AVENIR EN AFRIQUE DE L'OUEST

Une deuxième phase de projet, avec l'appui de l'AFD, d'une durée de 4 ans va commencer en 2021. Cela va permettre d'approfondir le travail effectué autour de la forêt de Kwabre-Tanoé et du Parc National de Molé et de reproduire ce modèle autour de la forêt d'Atewa et du corridor faunique reliant le Parc National de Molé au parc de Nazinga au Burkina Faso.

PERSPECTIVES D'AVENIR EN AFRIQUE DE L'OUEST



ORGIIS



CORRIDOR DE LA BIODIVERSITÉ DE MOLÉ-NAZINGA

- Beurre de karité biologique
- Poudre et huile de baobab biologiques
- Apiculture

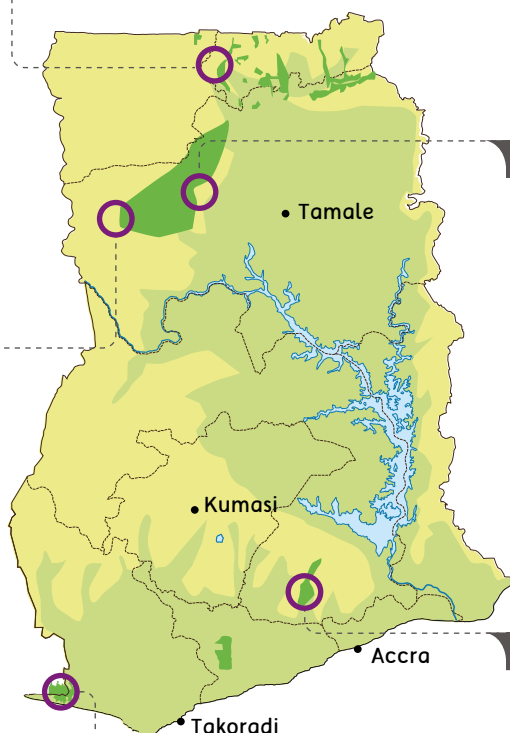
- Renforcement de 3 CREMAS
- Fonds de conservation
- Reboisement des zones dégradées
- Patrouilles
- Sensibilisation

NORTHCODE



PARC NATIONAL DE MOLÉ

- Apiculture
- Renforcement d'1 CREMA
- Fonds de conservation
- Plantation d'espèces mellifères
- Patrouilles
- Sensibilisation



A ROCHA



PARC NATIONAL DE MOLÉ

- Beurre de karité biologique
- Apiculture
- Renforcement de 4 CREMAS
- Fonds de conservation
- Patrouilles
- Sensibilisation



FORÊT D'ATEWA

- Cacao biologique
- Produits forestiers non ligneux : Maniquette - *Aframomum melgueta*
- Renforcement de 2 CREMAS, création d'1 CREMA
- Fonds de conservation
- Réhabilitation de zones forestières dégradées
- Patrouilles
- Sensibilisation



WAPCA

FORÊT D'ANKASA-TANO



- Huile de coco biologique
- Cacao biologique
- Charbon de coco
- Renforcement d'1 CREMA
- Fonds de conservation
- Reboisement et agroforesterie
- Patrouilles
- Sensibilisation



SOUTIEN À LA
COMMERCIALISATION POUR
LES ENTREPRISES SOCIALES

CAPITALISATION ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Recherche, publication d'articles et de fiches d'information.

Organisation d'une conférence et visites d'échange.

Renforcement des capacités des organisations de la société civile.



PARCS DE NOÉ

Parcs de Noé est un programme ambitieux de conservation et de gestion durable des Aires Protégées, sur le long-terme, avec un mandat de gestion confié par le pays, et répondant aux enjeux de sauvegarde de la biodiversité, de développement local et de sécurité des populations riveraines. Noé gère ainsi des espaces naturels protégés dans plusieurs pays d'Afrique.



Les Aires Protégées gérées durablement et efficacement sont l'un des moyens les plus performants pour protéger la biodiversité et promouvoir le développement durable. De plus, elles sont dotées d'agents bien formés et équipés, ainsi que d'organes de gouvernance transparents et inclusifs, contribuant à la sécurité des populations dans des régions instables et à leur implication dans la gestion du territoire. Pour ces raisons, plusieurs gouvernements africains pionniers ont choisi de confier la gestion de leurs aires protégées à des organisations non gouvernementales (ONG) spécialisées comme Noé. Dans ce modèle de partenariat à long terme (+/- 20 ans), les gouvernements restent responsables des cadres législatifs, des politiques et des objectifs nationaux, et les ONG partenaires assurent la gestion opérationnelle financière et humaine.

EN 2020

RÉSERVE NATURELLE DE TERMIT ET TIN-TOUMMA (NIGER)

Partenariat efficace entre le gouvernement du Niger et Noé :

ADOPTION DES NOUVELLES LIMITES DE LA RÉSERVE prenant en compte les enjeux de conservation (distribution de la faune sauvage), comme proposé par Noé.

ACCORD DE SIÈGE SIGNÉ (facilitant les modalités d'obtention de visa et l'exemption de certaines taxes).

MISE EN PLACE D'ORGANES DE GOUVERNANCE OPÉRATIONNELS : Comité consultatif de gestion et Conseil d'administration.



© Noé

UNITÉ DE GESTION DE LA RÉSERVE (ÉQUIPE SUR LE TERRAIN) RECRUTÉE ET OPÉRATIONNELLE :

un directeur, son adjoint ainsi que les responsables des départements (Conservation, Développement Communautaire, Opérations, Administration & Finance, Protection).

ÉQUIPES DE SURVEILLANCE ET DE SUIVI ÉCOLOGIQUE

en place, grâce à l'affectation de 53 agents assermentés par le Ministère en charge des Forêts, ainsi que le recrutement, la formation et l'équipement de 17 agents communautaires.

INFRASTRUCTURES ET LOGISTIQUE

FORTEMENT AMÉLIORÉES : base de Tesker opérationnelle, base vie de la Réserve en construction (8 bâtiments) et forage du puits adjacent effectué, 4 véhicules et un camion achetés, augmentant la taille du parc roulant à 12 véhicules pour la Réserve, équipés de radio VF et VHF.

SYSTÈME DE SUIVI ET DE PROTECTION EN

PLACE, avec 1 460 hommes/jours de patrouilles de lutte anti-braconnage, 1 760 hommes/jours de patrouilles communautaires, 7 missions de suivi écologique et 15 caméras pièges posées et opérationnelles.

LES COMMUNAUTÉS FORTEMENT IMPLIQUÉES ET SOUTENUES,

grâce à l'éradication de 20 km² du *Calotropis procera* (espèce locale diminuant la qualité du pâturage), la mise en place d'un dispositif de pare-feu de 200 km, 3 nouveaux contrats terroirs signés avec les campements nomades permettant une médiation dans la gestion des addax, la transhumance et les feux de brousse.

À cela s'ajoutent 97 000 têtes de bétail vaccinées et déparasitées, 1 mission de soins dentaires, 1 mission de soins et prévention du paludisme et la prise en charge des frais de scolarisation de 37 enfants issus de la Réserve à l'internat d'excellence de Zinder.



© Joëlle D'Ag

COMPLEXE D'AIRES PROTÉGÉES DE BINDER-LÉRÉ (TCHAD)

LA CONVERSION DU CŒUR DE LA RÉSERVE DE FAUNE DE BINDER-LÉRÉ EN PARC NATIONAL

(le futur Parc National Zah Soo, PNZS, du nom local des plus grandes cascades du pays en son cœur de parc) s'est poursuivie avec la présentation du projet auprès des acteurs locaux, la consultation publique légale, la validation du dossier de création du PNZS par les acteurs et le Ministre de l'Environnement. La promulgation en loi a été initiée.

LA RÉSERVE DE FAUNE DE BINDER-LÉRÉ A VU SON SUIVI ET SA PROTECTION RENFORCÉS.

L'année écoulée a permis de :

- Déployer 179 heures de survol de la Réserve permettant le suivi des éléphants, de la faune et des activités anthropiques.
- Renforcer les capacités logistiques (véhicules et motos) et opérationnelles des services déconcentrés.

- Recruter un expert de lutte anti-braconnage et démarrer la formation des 15 premiers agents pour permettre les premières patrouilles pédestres.
- Envoyer 35 kits individuels d'équipements de surveillance pour les agents de terrain.

**LE PROTOCOLE D'ACCORD AVEC LE
MINISTÈRE EN CHARGE DE L'ENVIRONNEMENT
A ÉTÉ RENOUVELÉ** pour renforcer la protection de la Réserve et préparer la gestion du PNZS.

**UN FINANCEMENT DE 8 MILLIONS D'EUROS
SUR 6 ANS A ÉTÉ SÉCURISÉ VIA L'AGENCE
FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT (AFD)** pour la gestion de la Réserve de Faune de Binder-Léré et du futur PNZS, constituant le Complexe d'Aires Protégées de Binder-Léré.

PARC NATIONAL DE KONKOUATI-DOULI (CONGO)

VALIDATION CONJOINTE D'UN ACCORD DE PARTENARIAT pour la gestion du Parc National de Konkouati-Douli avec le gouvernement congolais (à travers le Ministère de l'Économie Forestière), prêt pour signature en mars 2021.

ACTIONS AVEC NOS PARTENAIRES

En janvier 2020, la délégation de gestion de la Réserve Naturelle de Termit et Tin-Toumma a été inaugurée par le Gouvernement du Niger, accompagné par les partenaires financiers. Cinq ministres ont visité la Réserve : le Ministre de l'Intérieur, parrain de la Réserve, son excellence Mohamed Bazoum, le Ministre en charge de l'Environnement, le Ministre délégué à la Présidence, le Ministre de l'hydraulique, le Ministre chargé des relations avec les institutions. Ils étaient accompagnés des représentants de l'AFD, de la délégation de l'Union Européenne, de l'Ambassadeur de Belgique, des autorités régionales, des représentants des Forces de Défense et de Sécurité, et des communautés et médias.

Cette visite a permis au gouvernement nigérien de renforcer la légitimité de la gestion de la Réserve confiée à Noé et de s'engager publiquement pour la redéfinition de ses limites.



© Jaime Dias

PRIORITÉS POUR L'AVENIR

- L'objectif à court-terme (2023) est de **GÉRER PLEINEMENT LES TROIS AIRES PROTÉGÉES** que sont la Réserve Naturelle de Termit et Tin-Toumma au Niger, le Complexe d'Aires Protégées de Binder-Léré au Tchad et le Parc National de Konkouati-Douli au Congo, et d'**ATTEINDRE RESPECTIVEMENT LEURS OBJECTIFS DE CONSERVATION DÉFINIS AVEC LES GOUVERNEMENTS**.
- L'objectif à moyen-terme (2025) est d'être responsable de la gestion de 5 aires protégées en Afrique. Ceci nécessite des capacités financières et opérationnelles considérables, notamment avec un budget opérationnel de 1,5 à 2,5 millions d'euros par an et par aire protégée, totalisant un coût annuel d'environ 10 millions d'euros en 2025.
- L'ambition est de faire des aires protégées sous notre responsabilité de **VÉRITABLES ILOTS D'INTÉGRITÉ AVEC L'ADHÉSION DES COMMUNAUTÉS RIVERAINES** et l'amélioration de leurs conditions de vie, de réduire les menaces pesant sur ces aires protégées permettant la régénération de la faune, la restauration des habitats et leurs services écosystémiques, renforçant la résilience de la population locale aux changements climatiques.



© Noé

LES PARTENAIRES DE NOÉ

Noé porte l'ambition de réinventer un monde vivant et durable, où biodiversité et humanité vivent en harmonie. Pour relever ce défi, Noé s'est donné pour mission de sauvegarder la biodiversité grâce à des programmes de conservation d'espèces menacées, de gestion d'espaces naturels protégés, de restauration de la biodiversité ordinaire et des milieux naturels, de reconnexion de l'Homme à la Nature et de soutien aux activités économiques et aux organisations de la société civile favorables à la biodiversité.

Pour atteindre ses objectifs, Noé s'associe à des partenaires, entreprises et collectivités, convaincues de l'importance des enjeux liés à la sauvegarde de la biodiversité. Concrètement, nos partenariats s'articulent autour de conventions de mécénat, avec pour principe d'accompagner les mécènes dans une démarche de changement des comportements en faveur de la biodiversité.

Leurs activités, leurs valeurs et leur démarche environnementale doivent **être cohérentes et complémentaires de la vision de Noé**, à savoir réinventer ensemble une société à « biodiversité positive ».

SOUTENIR LES PROGRAMMES

DE NOÉ C'EST CONTRIBUER À

UNE CAUSE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

MAJEURE, LA SAUVEGARDE

DE LA BIODIVERSITÉ

C'est aussi pouvoir bénéficier :

- d'une **EXPERTISE** sur les enjeux de préservation de la biodiversité,
- de **CONSEILS TECHNIQUES** pour améliorer la prise en compte de la biodiversité dans les chaînes de valeurs,
- d'un **ACCOMPAGNEMENT** dans la mise en œuvre d'actions concrètes en faveur de la biodiversité,
- de **FORMATIONS** et de **PROGRAMMES** de sensibilisation adaptés,
- d'un **ACCOMPAGNEMENT** en communication sur les enjeux liés à la biodiversité.

PARTENAIRES PRIVÉS

ENTREPRISES ET FONDATIONS

Les entreprises partenaires de Noé sont convaincues d'avoir UN RÔLE MAJEUR À JOUER dans la lutte contre l'effondrement de la biodiversité parce qu'elles sont conscientes de leur dépendance aux processus écologiques liés à la biodiversité et de leur responsabilité sociétale vis-à-vis des générations futures. En soutenant les programmes d'intérêt général de Noé, nos partenaires bénéficient d'un accompagnement dans l'établissement de leur stratégie RSE et de Développement Durable et dans l'amélioration de leurs pratiques, sur leurs sites tertiaires et industriels, mais aussi en lien avec leurs fournisseurs et prestataires.

Les fonds versés sont dédiés aux programmes et à leur déploiement ou plus globalement aux missions de Noé, regroupant plusieurs programmes pour un impact territorial encore plus significatif.

PARTENAIRES « STRATÉGIQUES »



PARTENAIRES « AMBITIEUX »



PARTENAIRES « ENGAGÉS »



CHANEL

PARTENAIRES « MÉCÈNES »

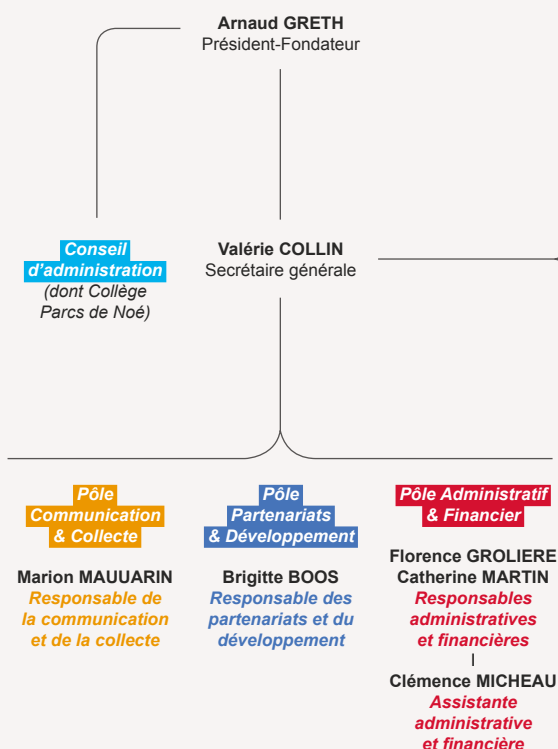


« PARTENAIRES DU CLUB AGATA »



L'ÉQUIPE DE NOÉ

Présente sur plusieurs continents et avec plus de **120 COLLABORATEURS** (fin 2020), l'équipe de Noé poursuit **une logique de résultats et d'engagement, dans un esprit de solidarité et de concertation.** La gouvernance est assurée par un Conseil d'administration, composé de nombreuses personnalités reconnues du monde de l'environnement.



PÔLE NATIONAL

Marika DUMEUNIER
Directrice des programmes nationaux

Biodiversité des milieux naturels

Jérémie GOULNIK
Chargé de programme
Prairies de Noé & Insectes
Pollinisateurs Sauvages

Campagne Urgence Biodiversité

Yvon CHAGUE
Chargé de campagne

Biodiversité urbaine

Mathilde PLANCHAT-LEVEQUE
Chargée de programme
Jardins de Noé

Caroline VICKRIDGE
Chargée de programme
Nuits de Noé

Biodiversité citoyenne

Angélique DAUBERCIES
Chargée de programme
sciences participatives

Biodiversité agricole

Pauline LAVOISY
Responsable de mission
Biodiversité agricole

Eloi PAILLOUX
Chargé du Club AGATA

PÔLE INTERNATIONAL

Nicolas DRUNET
Directeur des programmes internationaux

Espèces menacées & Espaces protégés

Na'akin PINTADO
Responsable
Espèces menacées /
Espaces protégés

Sajmir HOXHA
Coordinateur
régional Albanie

Bjanka PRAKLJACIC
Coordinatrice locale
Monténégro

Charline HENRY
Coordinatrice
Pacifique sud

Alice GOUZERH
Coordinatrice
Nouvelle Calédonie

Emilie DUCOURET
Chargée de projets
Nouvelle Calédonie

Filières naturelles & Économie verte

Cécile LACHAUX
Responsable Filières
Afrique de l'Ouest

Cécile RENIER
Natacha CAYRE
Coordinatrices
Ghana

Mabel AGBA
Chargée de
projets Ghana

Mariana ODRU
Responsable Filières
Afrique Centrale

Camille
AFFANA NKOA
Coordonateur
Cameroun

Michèle DANLEU
Chargée de
projets Cameroun

Aude Priscille
TONLEU FOKOU
Comptable
et assistante
administrative
Cameroun

PÔLE PARCS DE NOÉ

Équipe support

Arnaud GRETH
Directeur Parcs de Noé

Bas VERHAGE
Responsable du fundraising
|
Valentine CAFFE
Chargée de communication

Romain BEVILLE
Responsable de la
prospection
et du développement

Sébastien PINCHON
Responsable
des opérations

Équipe terrain

Niger
Réserve Naturelle Nationale
de Termit et Tin-Toumma
89 collaborateurs sur le terrain

Tchad
Réserve de faune
de Binder-Léré
7 collaborateurs sur le terrain

Régulièrement ou ponctuellement des bénévoles, stagiaires et services civiques viennent prêter main forte à l'équipe de Noé. Leur soutien est plus que précieux pour l'activité. Merci à eux pour leur contribution !

Les stagiaires : Mona Mangache (Parcs de Noé) et Daniel Chantrel (Fermes de Noé).
Les services civiques ou bénévoles : Thomas Nevers (Conservation et restauration de la forêt calédonienne), Mariem El Harrak (Observatoires de la biodiversité) et Tiana Torelli (Jardins de Noé).

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2020

LE BUREAU

Arnaud GRETH,
Président Fondateur, biologiste
et vétérinaire

Olivier PASCAL,
Vice-Président, botaniste

Roseline BEUDELS,
Trésorière, Scientifique à
l'Institut Royal des Sciences
Naturelles de Belgique

Jean-François LAGROT,
Secrétaire, vétérinaire
et journaliste-reporter

LES AUTRES MEMBRES

Arnaud COLLIN,
Directeur des Réserves Naturelles
de France

Pierre COMMENVILLE,
Directeur du Parc national des Écrins

Naïg COZANNET,
Agence française de Développement

Antoine CROCETTA,
Photographe animalier

Régis DICK, Ingénieur du
Génie Rural, des Eaux et Forêts,
Directeur du Conservatoire
d'Espaces Naturels de Savoie

Jacques FÉVRIER,
Vétérinaire

Rémi GOUIN,
Ancien Président de Man and Nature

Thierry GOZLAN,
Vétérinaire, entrepreneur et militant
pour la défense de la biodiversité

Jean-Paul JEANRENAUD,
Ex-Directeur des relations avec les entreprises
au WWF-International

Jean-Paul PADDACK,
Directeur du réseau WWF-International

Jean-Yves PIROT,
Ex-Directeur du Programme GEF,
UICN International

Bernard POIRETTE,
Journaliste à EUROPE 1

Jean-Christophe VIÉ,
Biologiste de la Conservation et vétérinaire,
Directeur de la Fondation Franklinia

IMPLANTATIONS DE NOÉ À TRAVERS LE MONDE



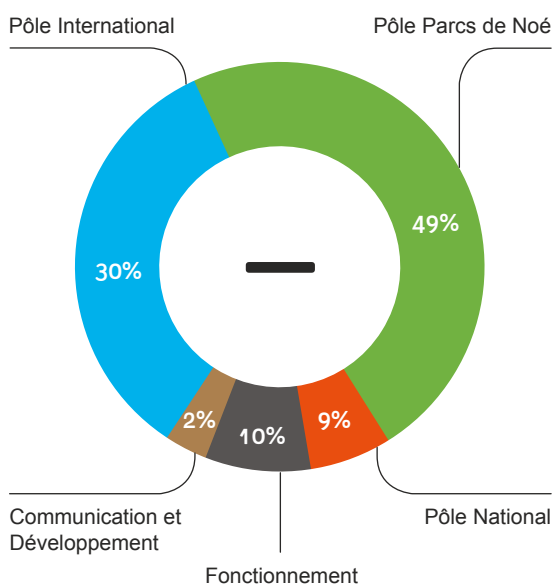
BILAN FINANCIER 2020

CHARGES

	en Euros
Pôle National	411 229
Pôle International	1 287 105
Pôle Parcs de Noé	2 130 542
Communication et Développement	79 686
Fonctionnement	456 583

TOTAL

4 365 145 €

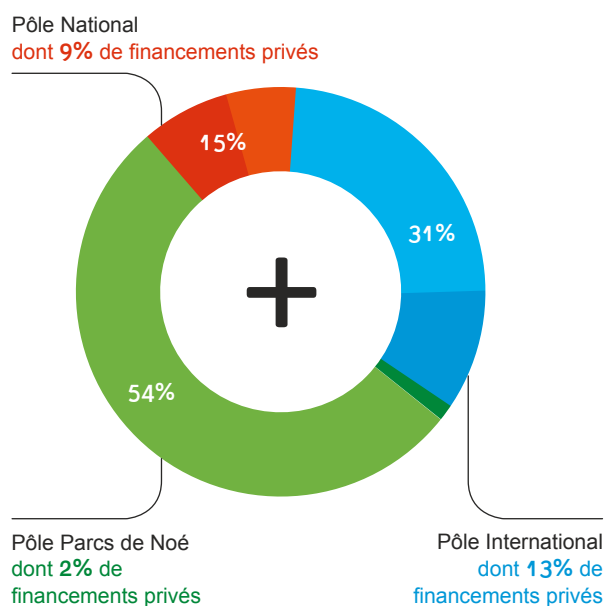


PRODUITS

	en Euros
Financements privés Pôle National	410 189
Subventions publiques Pôle National	236 739
Financements privés Pôle International	571 850
Subventions publiques Pôle International	793 772
Financements privés Pôle Parcs de Noé	81 687
Subventions publiques Pôle Parcs de Noé	2 287 428

TOTAL

4 381 665 €





47 rue Clisson
75013 • Paris • France
www.noe.org

